



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Asie du Sud-Est

Question écrite n° 58225

Texte de la question

M. Paul Giacobbi appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le coût engendré par l'envoi, le 30 décembre dernier, d'un avion militaire chargé de rapatrier les dépouilles de nos compatriotes de Thaïlande. À la suite du raz de marée en Asie, les autorités françaises ont décidé d'envoyer en Thaïlande un avion spécial et une cinquantaine de cercueils pour pouvoir éventuellement rapatrier en France, avec l'accord des familles, les corps identifiés de nos compatriotes décédés. Or il est apparu que la plupart des corps identifiés de victimes françaises ont déjà été rapatriés en France, à la demande de leurs familles, dans le cadre des contrats d'assurance souscrits par les personnes décédées. D'autres familles ont préféré une incinération ou une inhumation sur place. Dans ce contexte, ce dispositif n'avait plus de raison d'être et l'avion est reparti vide. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer le coût d'une telle opération et sur quel poste budgétaire cette dépense a été affectée.

Données clés

Auteur : [M. Paul Giacobbi](#)

Circonscription : Haute-Corse (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58225

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2005, page 1805